ASSOCIATION DU MOULIN DU BIRLOT

STRAKELLIC

NUMÉRO 2

JUIN 1999

DANS CE NUMÉRO :

Le programme des travaux de cette année. 2

De la farine du Birlot aux quatre coins du monde ! 2

Le Birlot s'expose au château de Trévarez. 3

De la naissance à la renaissance : de 1539 à 1611. 3

Cotisation 1999 et assemblée générale. 4

2000 dans la ligne de mire !

Cela fait déjà presque trois ans : BREST 96, remise des prix du Concours National du Patrimoine des Côtes et Fleuves de France. Bernard CADORET, de la revue *Le Chasse-Marée*, l'annonce : le moulin du Birlot remporte le premier prix ! Jacques GLON fait un discours de remerciements (un peu préparé auparavant, au cas où…) et je ne peux m'empêcher d'ajouter une bêtise (un peu préparée elle aussi…) : je ferai des crêpes avec la farine du Birlot en l'an 2000 ! Bon, maintenant que je l'ai dit, il faut assumer…

Trois ans plus tard, où en sommes-nous ? Après les vannes et la roue en 97, les gros travaux de maçonnerie et l'achat des meules en 98, nous continuons le mécanisme cette année (voir page 2). Nous n'en aurons pas fini pour autant : les meules ne seront, normalement, mises en place que l'an prochain ainsi que leur habillage, la trémie et… le *strakell*.

Mais nous n'avons jamais été aussi proches de la ligne d'arrivée ! Et c'est là que je voulais en venir : tout cela n'a été possible que grâce à votre soutien constant et vos encouragements. Alors aidez-nous encore à tirer ce dernier bord et virons la bouée du millénaire avec notre rêve réalisé ! Puisque je vous le dis : je vous ferai des crêpes en 2000 !

Marion



SOMMAIRE :

- *L'an 2000 approche.*
- *Toujours ça de pris !*
- *Allez, hop ! Au boulot !*
- *De là à nourrir la planète...*
- *La vie de château pour la maquette du moulin.*
- *Trois siècles et demi : un âge respectable...*
- *N'oubliez pas !*

Le Conseil Général nous encourage.

Pour la troisième année, nous venons de recevoir le Prix d'Encouragement et de Sensibilisation au Patrimoine du Conseil Général des Côtes-d'Armor pour 98.

Quatre mille francs dans notre escarcelle qui serviront au financement de nos travaux.

Ce prix récompense les actions des associations en faveur de la restauration du patrimoine du département.

Conseil Général
Côtes d'Armor
Aodoù-an-Arvor

Le programme des travaux de cette année.

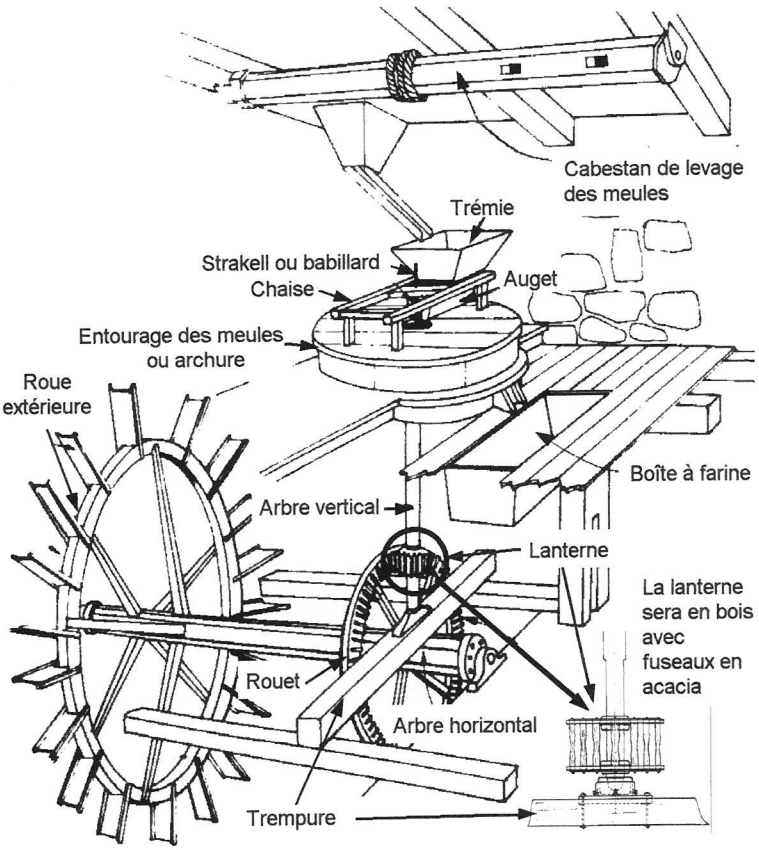
Dès le mois de juin, le charpentier-amoulageur qui nous a fait la roue et les portes à mer, Gilles MORIO, sera à nouveau à pied d'œuvre dans son atelier de Châtelaudren.

Pour le début du mois de juillet, la trempure, la lanterne et l'arbre vertical (cf. schéma) seront en place. Ces pièces forment le mécanisme de transmission du mouvement de l'arbre horizontal aux meules.

Afin que nous puissions faire tourner la roue sans que les meules soient en mouvement (risque d'usure ou de chauffe), il fallait que le mécanisme soit débrayable. Cet impératif a nécessité une étude de la part de Gilles MORIO : deux flasques en inox, sur l'axe vertical, seront accouplées afin de mettre la meule supérieure en rotation et séparée dans le cas contraire. Ainsi, on pourra voir tourner le mécanisme dans sa totalité, sauf la meule du dessus dite « courante » (la meule du dessous, fixe, est appelée meule « dormante » ou « gisante »).

Le coût de ces travaux (y compris les pièces de cerclage et d'embase en inox) se monte à 53 000 F.

La mise en place des meules et ce qui va avec (coffre d'entourage ou archure, trémie, auget, strakell ou babillard...) se fera l'an prochain où nous aurons fini de rembourser notre participation aux travaux de réparation de la digue à la commune. Il ne nous restera plus qu'à aller en apprentissage chez un meunier pour apprendre à moudre le grain !



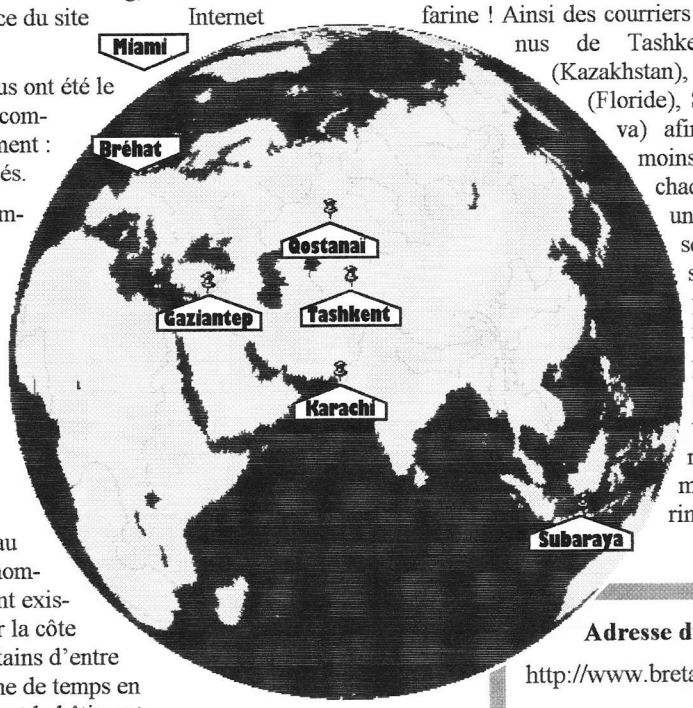
De la farine du Birlot aux quatre coins du monde !

Dans le premier numéro de Strakellig, nous vous faisions part de la naissance du site Internet de l'association.

Quelques-uns parmi vous ont été le visiter et ont laissé des commentaires d'encouragement : qu'ils en soient remerciés.

Nous avons aussi de nombreux visiteurs qui ne font pas partie de l'association, puisque le nombre de connexions tourne autour de 500 par mois.

Nous sommes ainsi en relation avec d'autres moulins à marée présents sur le WEB : au pays basque espagnol, au Portugal (où un grand nombre de moulins à mer ont existé), en Angleterre et sur la côte est des Etats-Unis. Certains d'entre eux font déjà de la farine de temps en temps, d'autres restaurent le bâtiment...



Mais le plus amusant, c'est que nous avons des demandes émanant du monde entier afin de connaître le tarif de notre farine ! Ainsi des courriers électroniques nous sont parvenus de Tashkent (Ouzbékistan), Qostanaï (Kazakhstan), Karachi (Pakistan), Miami (Floride), Subaraya (Indonésie, île de Java) afin que nous fournissions pas moins de 2000 tonnes de farine à chaque fois... Dans le même temps, une société turque de Gaziantep se proposait de nous fournir en sacs de toutes tailles : c'est que pour mettre 2000 tonnes de farine, il en faut quelques-uns !

Nous avons expliqué à tous ces clients potentiels que cela était tout de même un peu prématuré, n'étant, pour le moment, en mesure de fournir que de la farine VIRTUELLE...

Adresse du site :

http://www.bretagnenet.com/moulin_brehat/

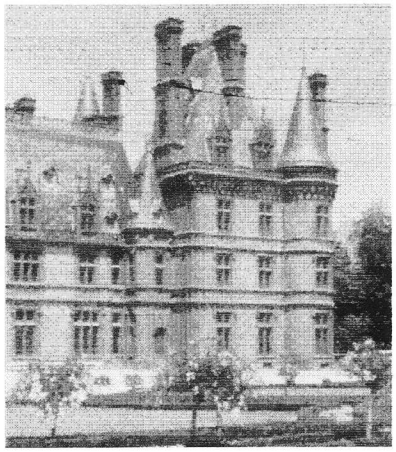
E-mail : birlot@bretagnenet.com

Le Birlot s'expose au château de Trévarez.

Lors des fêtes maritimes de BREST 96, nous avons tissé des liens d'amitié avec d'autres amateurs de patrimoine, en particulier les « moulineux ». Nous avons échangé des informations concernant nos restaurations et des trucs de maquettistes…

C'est ainsi que Jean ISTIN, organisant une exposition sur les moulins au Château de Trévarez (Saint-Goazec, Finistère) nous a proposé d'exposer notre moulin à marée, parmi de nombreux autres moulins, à vent ou à eau.

La maquette a donc pris la vedette,



cap à l'ouest, rejointe sur place par des panneaux explicatifs.

Cette très belle exposition durera jusqu'au 31 août et nous vous engageons à pousser jusqu'au *penn ar bed* – bout du monde – pour la visiter, ainsi que le parc du château, réputé pour ses 85 hectares de fleurs magnifiques.

De la naissance à la renaissance...

L'historique du moulin du Birlot mais aussi des deux moulins à vent de Bréhat sera publié au fil des numéros du Strakellig. Le précédent épisode nous avait laissé en 1539.

Je profite également de ces lignes pour remercier Jacques LE TRON dont l'étude qu'il a réalisée sur ses ancêtres meuniers va nous permettre de compléter cet historique.

Catherine BRECART, fille de François, cède, en **1566**, la terre de Bréhat à Sébastien de Luxembourg, vicomte de MARTIGUES et comte de PENTHIEVRE par son mariage. Parmi les rentes de l'île, une « *ferm à moullin et tout tel droit quy y comptoit et apartinoit a mon seigneur* ». Nous en connaissons la valeur « *quil a affermé & alloué chacun an 6 rais 6 boues frt* [froment] ». Il est curieux de constater la dévaluation de la ferme qui n'est plus que la moitié de celle de **1539**.

Désormais, et pour tout l'ancien régime, Bréhat sera un fief de la famille PENTHIEVRE.

Les guerres de la Ligue, à la fin du 16ème siècle, auront également des retentissements en Bretagne et même à Bréhat. En effet, le chef breton de la Ligue n'est autre que Sébastien de Luxembourg, duc de MERCOEUR et de PENTHIEVRE. Il est également le beau-frère du roi de France Henri III.

A l'assassinat du duc de GUISE, commandité par Henri III, MERCOEUR entre en guerre contre son roi et fait reconstruire le château de Bréhat, détruit par les anglais en **1409**. Celui-ci se trouve au nord de la grève de l'église (appelée en breton *aod ar saoz* : la grève des anglais), au-dessus de la grève qui porte encore son nom : *aod ar c'hastel*, bien qu'il n'en reste que le mur d'enceinte.

Henri III assassiné, les Etats de Bretagne restés fidèles à Henri IV, lui demandent de faire appel à sa cousine, la reine d'Angleterre Elisabeth 1ère. En **1591**, 2 400 anglais débarquent à Paimpol où l'on ne peut les loger tous. Il est donc décidé d'en envoyer une partie à Bréhat où les habitants, très attachés à leur seigneur MERCOEUR, sont jugés belliqueux et pillards.

L'île est donc une nouvelle fois investie par les anglais. Malgré leur résistance, les défenseurs doivent se rendre et, comme deux siècles plus tôt, quinze d'entre eux seront pendus aux ailes du moulin. Triste acharnement sur ce moulin de Krec'h ar Pot…

Les derniers ligueurs demandent leur grâce à Henri IV et MERCOEUR lui même se soumet. Ce sera la fin des guerres de religion avec la signature de l'Edit de Nantes.

Durant cette période, un contrat d'affermage daté du 9 mai **1595** et établi pour 4 ans, précise qu'il est « *à la charge aux preneurs d'entretenir les château et moulin en état de réparation de couverture* ». Ces travaux sont-ils la conséquence des affrontements ?

La production de farine est devenue insuffisante sur l'île puisque l'on envisage de construire un nouveau moulin. Dans une lettre sur parchemin, Marie de BEAUQUERE, duchesse de PENTHIEVRE et donc dame de Bréhat, consent, le 22 juillet **1597**, à afféager « *un emplacement de moulin en l'isle de Bréhat* ». L'afféagement est un contrat passé entre le constructeur ou l'exploitant d'un bâtiment et le seigneur propriétaire du lieu sur lequel il est établi. Cet afféagiste sera l'écuyer Pierre DU VIEUX CHATEL, sieur de Prat Collin, qui devra payer au terme du contrat une rente annuelle de 6 livres. Malheureusement, le parchemin est en très mauvais état et l'emplacement de ce moulin n'est pas notifié sur ce qu'il en reste.

L'affaire ne se sera probablement pas faite puisqu'une nouvelle requête est adressée au duché de PENTHIEVRE. La permission est donnée, le 5 juillet **1601**, par Marie de BEAUQUERE « *au sieur d'Orléans capitaine en la dite isle d'y faire batir un moulin à vent a ses depens a condition de le retirer de luy toutes fois & quantes en le remboursant* ». L'emplacement choisi est le tertre de « *cresterel* » (Krec'h Tarec).

Un an plus tard, le 16 décembre **1602**, le sieur d'Orléans, fermier de la seigneurie, signale que l'autre moulin à vent, celui de Krec'h ar Pot, a été endommagé par la tempête. Sa remise en état prendra un certain temps : en **1611**, un mémoire est adressé au duché signalant que les réparations « *ont esté faites au moulin du nort* », à moins qu'une autre dégradation se soit produite entre-temps.

(à suivre…)

Ur vilin gozh pell 'zo dilezet - Na trist !
Difiñv ha krevrinus o selaou kroz ar skluz
Anjela Duval
Un vieux moulin délaissé depuis longtemps -
Que c'est triste !
Immobile et mystérieux écoutant le grondement de l'écluse.

Adresse publipostage ligne 1
Adresse publipostage ligne 2
Adresse publipostage ligne 3
Adresse publipostage ligne 4
Adresse publipostage ligne 5

Votre cotisation 1999 est à jour.

Changement d'adresse

Si votre adresse a changé ou est erronée, veuillez remplir le formulaire ou nous le signaler sur papier libre et le retourner à l'adresse ci-contre.

NOM, PRÉNOM :

ADRESSE (où doivent être expédiés les documents) :

Notez bien la date de l'**Assemblée Générale** cette année :

le 9 août 1999 à 11h au moulin.

Nous serons présents dès 10h pour le pointage et les cotisations.
Si vous ne pouvez être présent, veuillez nous retourner votre pouvoir. Merci.

Pouvoir pour l'assemblée générale 1999

(Formulaire OU PAPIER LIBRE à retourner à l'adresse ci-contre)

NOM, PRÉNOM :

donne pouvoir à :

pour me représenter lors de l'assemblée générale 99

A , le

(signature)

Association du Moulin du Birlot

B.P. 5
22870 ÎLE DE BRÉHAT

Téléphone : 02 96 20 02 83
Télécopie : 02 96 20 02 83
Messagerie : birlot@bretagnenet.com